



Plaisir d'écrire...

CONCOURS NATIONAL 2019-2020
Organisé par l'Association des Membres
de l'Ordre des Palmes Académiques



Classes Cours moyen des écoles élémentaires

PRIX d'EXPRESSION ÉCRITE

Sujet

*Vainqueur des Olympiades de l'école, tu as gagné une rencontre avec ton sportif préféré.
Raconte ce moment exceptionnel, vos échanges et le souvenir que tu en as gardé.*

Ni les formes poétiques, ni les sujets libres ne sont acceptés

PRIX DE POÉSIE

Ecrire, en une page, un poème (forme fixe ou libre).

Les travaux devront être réalisés en classe. Le jury tiendra compte de la présentation de la copie et de l'écriture manuscrite.

RÈGLEMENT DU CONCOURS

- Les travaux devront être individuels et authentiques. Ils porteront, en majuscules d'imprimerie, les nom et prénom de l'élève, sa classe, les coordonnées de l'établissement et la signature du professeur.
- Pas d'inscription nécessaire. Les cinq meilleures copies par classe seront adressées **exclusivement à la section départementale de l'AMOPA** pour une sélection des **lauréats départementaux**. Les jurys départementaux transmettront les meilleures copies au Secrétariat national pour la désignation des **lauréats nationaux**.
- Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Secrétariat national : amopa.courriel@orange.fr ou 01.45.54.50.82

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA. Ces informations seront disponibles sur le site internet (www.amopa.asso.fr) à compter du mois d'octobre 2019.

DATE DE RETOUR DES COPIES

vendredi 6 mars 2020

ADRESSE DE RETOUR DES COPIES

Mr BOUVET Léon-Paul
Concours AMOPA 2020
1 bis, rue de la Berjamaine
02000 LAON

Prix nationaux : livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site de l'AMOPA début mai 2020.